



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Session annuelle
Rome, 29 juin-3 juillet 2020

Distribution: générale

Point 5 de l'ordre du jour

Date: 2 juin 2020

WFP/EB.A/2020/5-B

Original: anglais

Questions de politique générale

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective

Résumé

Le présent document fait le point sur le rôle du PAM dans l'action humanitaire collective, en s'intéressant aux évolutions qui se sont produites en 2019. L'ampleur, la complexité et la nature prolongée des crises humanitaires qui se sont déroulées partout dans le monde en 2019 ont continué d'entraver la progression sur la voie de la concrétisation de l'objectif de développement durable 2 concernant l'élimination de la faim. À travers le soutien qu'il a apporté aux efforts déployés par les gouvernements afin d'assurer la sécurité alimentaire pour tous, le PAM a contribué à des interventions multisectorielles menées pour faire face aux crises et collaboré avec ses partenaires pour fournir des produits alimentaires et d'autres formes d'assistance vitales aux personnes les plus vulnérables touchées par les conflits, la sécheresse, les inondations, les tremblements de terre, les ouragans, les mauvaises récoltes et les épidémies.

Les besoins de financement humanitaire et le nombre d'appels à financement ne cessent d'augmenter. En 2019, les appels coordonnés lancés par les Nations Unies se sont chiffrés à près de 30 milliards de dollars É.-U. pour venir en aide à 117,5 millions de personnes. Le PAM a reçu la plus grande part des fonds levés grâce à ces appels (35 pour cent). Les fonds mobilisés pour répondre aux besoins répertoriés dans l'Aperçu de la situation humanitaire mondiale se sont montés à 18 milliards de dollars, soit 61 pour cent des ressources nécessaires.

Plusieurs initiatives mondiales ont commencé à prendre forme en 2019, notamment le Pacte mondial sur les migrations et le Pacte mondial sur les réfugiés ainsi que des forums interorganisations créés pour adopter des mesures relatives aux engagements pris dans le cadre de ces pactes. Le PAM a rejoint le Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous et est devenu l'un des co-chefs de file du chantier sur les programmes innovants menés dans les États fragiles et sur les ripostes aux épidémies, en collaboration avec le Programme pour la gestion des situations d'urgence sanitaire de

Coordonnateurs responsables:

Mme U. Klamert
Sous-Directrice exécutive chargée du Département
des partenariats et de l'action de sensibilisation
tél.: 066513-2005

M. B. Lander
Fonctionnaire responsable
Bureau de Genève
courriel: brian.lander@wfp.org

l'Organisation mondiale de la Santé. Le PAM a également appuyé les interventions d'urgence sanitaire menées pour lutter contre l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo et contre l'épidémie de choléra au Yémen.

Le Comité permanent interorganisations est demeuré une enceinte majeure en matière de sensibilisation et de coordination des interventions humanitaires urgentes. Le PAM et ses partenaires ont cherché à améliorer la coordination des programmes de transferts monétaires conformément à la déclaration de mai 2018 sur l'assistance monétaire faite par les hauts responsables du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et du PAM lui-même. En mai 2019, les hauts responsables du Comité permanent interorganisations ont approuvé le protocole révisé d'activation du renforcement des moyens humanitaires à l'échelle du système aux fins du contrôle de maladies infectieuses pour répondre aux vives préoccupations soulevées par l'épidémie d'Ebola. L'amélioration des mesures relatives à la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et la prévention du harcèlement sexuel et des actes de violence visant des travailleurs humanitaires est demeurée l'une des grandes priorités du Comité permanent interorganisations et du PAM tout au long de l'année.

Grâce à son partenariat de mutualisation des savoirs noué avec l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm, le PAM a continué d'évaluer sa contribution à l'amélioration des perspectives de paix. En collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et d'autres parties prenantes, le PAM s'est employé à faire appliquer la résolution 2417 (2018) du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, qui condamne l'utilisation de la famine comme arme de guerre.

Le PAM a renforcé son partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en mettant en place la première plateforme virtuelle commune pour l'excellence des programmes et le ciblage, et travaillé aux côtés de l'Organisation mondiale de la Santé à un mémorandum d'accord mondial intersectoriel, qui a été signé au début de 2020.

Projet de décision*

Le Conseil prend note du document intitulé "Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective" (WFP/EB.A/2020/5-B).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

I. Contexte mondial

1. Fin 2019, 166,5 millions de personnes avaient besoin d'une assistance humanitaire¹, contre 133 millions en 2018². Les conflits et l'instabilité, conjugués aux déplacements massifs, aux bouleversements climatiques et au non-respect du droit humanitaire international, ont maintenu les besoins humanitaires à un niveau élevé et mis à mal la sécurité alimentaire et la nutrition dans de nombreuses régions du monde.
2. Le PAM a fourni une assistance alimentaire à 97 millions de personnes en 2019, mettant à profit sa grande expérience des programmes dans les domaines de l'action humanitaire, de la résilience et du développement. Le PAM a géré un nombre sans précédent de situations d'urgence de niveaux 2 et 3, notamment dans le cadre des opérations prolongées menées au Soudan du Sud, en République arabe syrienne et au Yémen, trois pays touchés par des conflits, et lors de l'intervention d'urgence conduite au Mozambique, où il a procuré une assistance vitale aux populations victimes du cyclone Idai, l'une des pires tempêtes qui ait frappé l'Afrique australe. Les activités du PAM en République démocratique du Congo ont aidé à limiter la gravité de la crise liée au virus Ebola, et des initiatives menées autour du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix ont été mises en œuvre au Nigéria et dans le Sahel central. Des négociations ont été entreprises pour établir une présence en République bolivarienne du Venezuela, et l'assistance a été transposée à plus grande échelle dans les pays voisins.

II. Processus mondiaux

3. Au début de 2019, environ 71 millions de personnes ont été déracinées de chez elles, dont plus de 41 millions à l'intérieur de leur propre pays, le nombre le plus élevé jamais enregistré³. Dans ce contexte, le Pacte mondial sur les réfugiés et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2018 ont fourni un cadre d'action pour s'attaquer à la question des déplacements et préserver les droits des réfugiés et des migrants.

Pacte mondial sur les réfugiés

4. En décembre 2019, le PAM a participé au premier forum mondial consacré aux réfugiés, qui a servi de tremplin pour annoncer des mesures concrètes visant à atteindre les objectifs énoncés dans le Pacte mondial sur les réfugiés et pour examiner les nouveaux défis et les nouvelles possibilités qui se présentent de façon à mieux répartir les charges et les responsabilités. Le PAM a annoncé son soutien à travers trois engagements qu'il entend respecter en tirant parti de son savoir-faire sans équivalent dans les domaines de l'évaluation de la vulnérabilité, du ciblage, de la cartographie et de la communication avec les populations touchées et dans le cadre des initiatives conjointes de mobilisation de fonds menées en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Le PAM a également pris un engagement conjoint avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour intégrer des données sur les réfugiés dans le *Rapport mondial sur les crises alimentaires* à partir de 2020. Le PAM a rejoint le Global Energy Challenge, qui a pour but de permettre à toutes les zones d'installation de réfugiés ainsi qu'aux communautés d'accueil situées à proximité d'accéder à une énergie abordable, fiable, durable et moderne d'ici à 2030. Une manifestation parallèle portant sur l'énergie durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les zones d'installation de réfugiés et dans les communautés d'accueil a été coorganisée avec la FAO, l'unité de coordination du Plan d'action mondial pour des solutions énergétiques durables

¹ Global Humanitarian Overview 2020. https://www.unocha.org/sites/unocha/files/GHO-2020_v9.1.pdf.

² <https://reliefweb.int/report/world/humanitarian-funding-update-december-2018-united-nations-coordinated-appeals-enarfr>.

³ Global Humanitarian Overview 2020. www.unocha.org/sites/unocha/files/GHO-2020_v9.1.pdf.

dans les situations de déplacement et la Norvège; la séance a été l'occasion de souligner pourquoi l'accès à l'énergie à tous les stades de la chaîne alimentaire est essentiel pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

5. Le PAM a continué d'apporter son soutien au Réseau des Nations Unies sur les migrations créé par le Secrétaire général pour aider les gouvernements à mettre en œuvre le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Le Réseau a facilité la mise en place de plusieurs réseaux nationaux et régionaux. En mai 2019, le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour les migrations a été créé pour appuyer les priorités nationales en matière de migration, mieux protéger les migrants, favoriser la coopération et promouvoir une gouvernance des migrations dans l'intérêt de tous.

Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous

6. Le PAM est devenu signataire du Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous (ci-après le "Plan d'action mondial"), lancé à l'occasion de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Plan d'action mondial est un engagement que 12 organisations multilatérales intervenant dans les domaines de la santé, du développement et de l'action humanitaire ont pris afin de renforcer l'action conjointe menée pour aider les pays à accélérer la concrétisation des cibles relatives à la santé qui sont associées aux objectifs de développement durable (ODD). En collaboration avec la FAO, le PAM a apporté des contributions essentielles en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans le cadre de ce plan.
7. Aux côtés du Programme pour la gestion des situations d'urgence sanitaire de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le PAM a codirigé le chantier relatif au septième thème accélérateur figurant dans le Plan d'action mondial, qui porte sur les programmes innovants menés dans les États fragiles et vulnérables et dans le cadre des ripostes aux épidémies. Au Yémen, des partenaires ont trouvé des meilleures pratiques innovantes susceptibles d'être transposées à plus grande échelle au moyen du Plan d'action mondial et de l'initiative Produire des résultats accélérés de manière efficace et durable. Les bureaux de pays du PAM se sont employés à collaborer plus étroitement avec les partenaires de santé et les partenaires du Plan d'action mondial, par exemple au Mali, où le PAM a soutenu le plan d'action national qui repose sur le Plan d'action mondial.

Trente-troisième conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

8. La trente-troisième conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'est tenue en décembre 2019 avec pour objectif principal d'améliorer la vie des personnes touchées par des conflits armés, des catastrophes et des situations d'urgence. Elle a adopté huit résolutions destinées à créer un environnement humanitaire inclusif. La résolution 7 appelle à renforcer les lois et les politiques dans le domaine de la préparation aux catastrophes afin de lutter contre les effets du changement climatique et de ne laisser personne de côté. Des progrès ont également été accomplis en matière de protection des données, les membres étant convenus de ne pas demander et de ne pas utiliser des données à caractère personnel recueillies par le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à des fins incompatibles avec leurs activités humanitaires. Pour la première fois, les débats ont porté sur l'importance de l'action humanitaire dans les zones urbaines en écho à la boîte à outils sur la résilience des communautés urbaines mise au point par la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui aide ces communautés à déterminer les risques auxquels elles sont exposées et leurs priorités sur le plan de la résilience et à concevoir des solutions pérennes et évolutives en collaboration avec divers partenaires.

Débat du Conseil économique et social concernant les affaires humanitaires

9. En 2019, le thème du débat consacré aux affaires humanitaires du Conseil économique et social était "Promouvoir les actions permettant de sauver des vies, de toucher les populations en ayant besoin et de réduire les risques, les vulnérabilités et les besoins d'ordre humanitaire: à l'horizon du soixante-dixième anniversaire des Conventions de Genève du 12 août 1949 et du Sommet sur le climat convoqué par le Secrétaire général". Les discussions ont été axées sur les sujets suivants: changement climatique; adaptation au contexte local; respect du droit humanitaire international; protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles; égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles; déplacements de populations à l'intérieur de leur propre pays; mesures de lutte contre le terrorisme; personnes handicapées; et financement de l'action humanitaire, une attention particulière étant portée à la nécessité d'augmenter les investissements des donateurs dans la préparation et l'alerte rapide. La Division des technologies de l'information du PAM a présenté la première expérience de réalité augmentée produite par les Nations Unies ("*Disrupting Hunger? How We ARE!*"), qui montre comment les données, l'innovation et les technologies sont rationalisées pour renforcer les opérations du PAM. Le PAM a également coparrainé une manifestation parallèle consacrée aux conflits et à la faim et participé à une réunion-débat sur le financement anticipé.

III. Action collective

Comité permanent interorganisations

10. En janvier 2019, les hauts responsables du Comité permanent interorganisations ont approuvé une nouvelle structure ainsi que des méthodes de travail à l'appui des priorités stratégiques du Comité (2019-2020), qui mettaient l'accent sur les activités opérationnelles, l'obligation redditionnelle, l'inclusion, la sensibilisation collective, la collaboration entre les secteurs de l'action humanitaire et du développement et le financement de l'action humanitaire. Les hauts responsables se sont réunis en mai et en décembre pour examiner certaines questions systémiques importantes pour l'action humanitaire et mener une analyse prospective de plusieurs crises humanitaires majeures.
11. Ils sont convenus de continuer d'améliorer la coordination des programmes de transferts monétaires conformément à un engagement commun pris par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le HCR, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le PAM. En avril, les hauts responsables ont approuvé le protocole révisé d'activation du renforcement des moyens humanitaires à l'échelle du système aux fins du contrôle de maladies infectieuses, qui a ensuite été mis en application en mai pour répondre aux vives préoccupations soulevées par l'épidémie d'Ebola. Le Comité permanent interorganisations a également entériné des directives sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire et décidé d'inscrire cette question à l'ordre du jour de ses futures réunions. En outre, les hauts responsables ont examiné la réforme du système des Nations Unies pour le développement, et attiré l'attention sur la nécessité de se concerter sur la marche à suivre pour préserver l'action humanitaire fondée sur le respect de certains principes. Lors de leur réunion avec le groupe chargé des bonnes pratiques d'action humanitaire en décembre, ils se sont employés à parvenir à une compréhension commune des défis posés au système.
12. La protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et la prévention du harcèlement sexuel sont demeurées des priorités pour les hauts responsables. En 2019, le HCR a assumé la fonction de défenseur de cette question au sein du Comité permanent interorganisations, et défini à ce titre trois priorités: renforcer la prévention; étendre les espaces sûrs et promouvoir l'exercice respectueux de l'autorité. Le Comité permanent interorganisations est convenu qu'il était important de faire la preuve d'un changement de culture et de

s'attaquer à la dynamique des pouvoirs, et déclaré qu'il maintenait son engagement en faveur de la sensibilisation, de la mobilisation de ressources spécifiques et de la promotion de ses six principes essentiels relatifs à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, en particulier dans les situations humanitaires à haut risque. Le Comité s'est engagé par ailleurs à promouvoir un programme interorganisations de déclaration des manquements pour éviter que les auteurs d'actes répréhensibles passent d'un organisme à l'autre, et a approuvé le cours de formation interorganisations intitulé "*Saying no to Sexual Misconduct*" (Dire non aux inconduites sexuelles). Plusieurs membres ont promis de verser des contributions à un fonds de sensibilisation et de communication à l'intention des communautés, conçu pour fournir des dons à des partenaires présents sur le terrain. Les hauts responsables ont appelé à consacrer davantage d'efforts de sensibilisation à la santé mentale et à l'accompagnement psychosocial et approuvé un ensemble minimal de mesures d'appui. Le PAM s'est engagé à désigner des coordonnateurs interorganisations chargés de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles en Afghanistan, en Colombie, au Mozambique, au Nigéria et au Soudan, un processus qui se poursuivra tout au long de l'année 2020.

13. Par l'intermédiaire du Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence du Comité permanent interorganisations, le PAM a appelé à intégrer l'alerte rapide (analyse des risques et de l'état de préparation) et l'action rapide de manière plus efficace et en tenant davantage compte du terrain. Le groupe du Comité permanent interorganisations chargé de l'alerte rapide, de l'action rapide et de l'état de préparation a commencé, en collaboration avec des bureaux de terrain, à recommander des actions de haut niveau dans les rapports qu'il a communiqués au Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence pour faire en sorte que les alertes rapides débouchent sur des actions rapides.
14. Le PAM a participé aux missions sur le terrain que le Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence a menées au Burkina Faso et au Nigéria pour évaluer les difficultés rencontrées et souligner celles qui nécessitent un soutien supplémentaire de la part des organisations et des donateurs. Le PAM a également apporté un soutien pendant les situations d'urgence sanitaire en République démocratique du Congo et au Yémen, au cours desquelles il a assuré des services d'approvisionnement et d'appui logistique en collaboration avec l'OMS.
15. Sous la direction de ses deux coprésidents, le PAM, le Conseil norvégien pour les réfugiés et le Groupe des orientations opérationnelles et de la mobilisation du Comité permanent interorganisations se sont rencontrés en avril et en novembre afin de définir les priorités à respecter pour améliorer l'efficacité de l'action sur le terrain et d'examiner les progrès accomplis par les groupes de résultats du Comité. Pour encourager les organisations non gouvernementales (ONG) des pays en développement à participer davantage, deux sièges supplémentaires ont été attribués au Conseil international des agences bénévoles pour représenter les ONG nationales au sein du Groupe des orientations opérationnelles et de la mobilisation et des groupes de résultats.
16. Le groupe de résultats du Comité permanent interorganisations chargé de la collaboration entre les secteurs de l'action humanitaire et du développement a publié des orientations sur les résultats collectifs, élaborées en concertation avec le Comité directeur mixte chargé de promouvoir la collaboration entre les secteurs de l'action humanitaire et du développement, le Bureau de la coordination des activités de développement, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et le Réseau international sur les conflits et les situations de fragilité (INCAF), qui est un organe subsidiaire du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces orientations ont bénéficié des éclairages fournis par un document interne du PAM de 2019 qui portait sur les résultats collectifs. En novembre, le CAD et l'INCAF ont organisé une réunion avec le groupe des résultats du Comité permanent interorganisations chargé de la

collaboration entre les secteurs de l'action humanitaire et du développement pour aider les pays de l'OCDE et les organisations intervenant sur le terrain à mieux comprendre le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Le PAM a présenté les premières constatations sur sa contribution à l'amélioration des perspectives de paix, constatations qui sont le fruit de sa collaboration avec l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm.

17. La structure de l'Équipe volante de spécialistes de l'égalité des sexes du Comité permanent interorganisations a été révisée en 2019, et un groupe consultatif au niveau des directeurs a été mis sur pied pour remplacer l'ancien comité directeur. Ces modifications ont renforcé les synergies entre l'Équipe volante et une initiative du Comité permanent interorganisations portant sur les capacités de protection, même si l'on manque toujours de conseillers multilingues expérimentés en matière de problématique femmes-hommes susceptibles d'être déployés, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique de l'Ouest.

Cycle des programmes d'action humanitaire

18. Le PAM a continué de participer au groupe de pilotage chargé du cycle des programmes d'action humanitaire sous l'égide d'OCHA, qui examine le cycle ainsi que les processus, les orientations et les produits s'y rapportant afin d'améliorer la qualité des interventions humanitaires collectives. Le groupe a élaboré des modèles et des orientations pratiques concernant les aperçus des besoins humanitaires et les plans d'aide humanitaire. Le PAM a recommandé d'utiliser le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) pour calculer le nombre de personnes démunies à prendre en compte dans les aperçus des besoins humanitaires. Des orientations à usage interne ont été élaborées pour aider les bureaux de pays à participer au cycle des programmes d'action humanitaire, et le PAM a collaboré avec OCHA pour étendre l'examen multipartenaire aux organismes des Nations Unies et aux ONG. Présenté officiellement en décembre 2019 dans plusieurs lieux, l'Aperçu de la situation humanitaire mondiale pour 2020 porte principalement sur les produits et les impacts, et compare la portée des plans d'action aux besoins mondiaux.

Modules mondiaux et services humanitaires communs

19. Le module mondial de la logistique fournit un appui aux acteurs humanitaires dans les situations d'urgence en assurant des prestations de coordination et de gestion de l'information et en facilitant l'accès à des services logistiques communs lorsque les capacités locales sont insuffisantes. En 2019, le module a mené des opérations dans neuf pays et une région⁴; il a été activé au Malawi, au Mozambique, en République bolivarienne du Venezuela⁵ et au Zimbabwe, et désactivé au Cameroun et en Iraq. Son principal atout est la diversité de ses partenariats: en 2019, il a collaboré avec 715 partenaires aux niveaux mondial, régional et national. Le module a également augmenté l'efficacité en communiquant des informations vérifiées sur l'appui logistique humanitaire. Au cours de l'année, 1 736 points d'information ont été publiés sur son site Web, qui ont été consultés plus d'un demi-million de fois.
20. Le module mondial de la sécurité alimentaire, codirigé par la FAO et le PAM, a mené des opérations dans 33 pays, dont deux dans lesquels il n'intervenait pas précédemment, à savoir le Burkina Faso et la République bolivarienne du Venezuela. La composante relative à la sécurité alimentaire a représenté la plus grande part des besoins de financement à des fins humanitaires (8,2 milliards de dollars sur 29,7 milliards de dollars au total, soit 27 pour cent) et reçu 5,1 milliards de dollars. Aux côtés du Réseau mondial contre les crises

⁴ Module mondial de la logistique. 2020. *Global Logistics Cluster Annual Report 2019*. <https://logcluster.org/annualreport/2019/>.

⁵ Sous la direction d'OCHA et avec l'appui du module de la logistique qui se trouve au Siège du PAM, car le PAM n'avait pas de présence en République bolivarienne du Venezuela en 2019.

alimentaires, le module a défini une méthode destinée à harmoniser les interventions d'aide humanitaire et de développement relatives à la sécurité alimentaire et la nutrition, à l'eau, l'assainissement et l'hygiène et à la santé. La méthode a été expérimentée au Tchad et sera appliquée dans d'autres pays.

21. Le module des télécommunications d'urgence est intervenu dans 21 pays: il a appuyé des activités de préparation dans 12 États insulaires du Pacifique et est intervenu pour faire face à des situations d'urgence dans neuf pays⁶. La fourniture de services rapides, prévisibles et efficaces liés aux technologies de l'information et des communications a contribué à améliorer les interventions et la coordination entre les organisations humanitaires.
22. L'utilisation de drones au lendemain des cyclones Idai et Kenneth au Mozambique a permis de ramener d'une semaine à deux ou trois jours le délai nécessaire pour cartographier les zones les plus durement touchées. Cette méthode souple de collecte des données et d'évaluation des dommages offre des informations plus fiables et facilite la prise de décisions. Le personnel recruté sur le plan local dans neuf pays à haut risque a reçu une formation à la manipulation des drones.
23. Grâce à son réseau de six plateformes, l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies a pu envoyer des articles de secours et du matériel d'urgence dans 84 pays pour appuyer 42 organisations partenaires. Son équipe de terrain a été déployée dans deux situations d'urgence soudaines: au Mozambique, où elle a aidé à mettre en place l'intervention logistique menée pour faire face au cyclone Idai; et aux Bahamas, dans le sillage de l'ouragan Dorian. Son personnel s'est également rendu en Éthiopie, en Jordanie, au Kenya, en Ouganda, au Panama, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan pour appuyer les opérations conduites dans ces pays. Des activités de renforcement des capacités ont été organisées à Brindisi et à Kuala Lumpur. Un portail à l'usage des partenaires nouvellement mis en service a amélioré la visibilité des stocks et des opérations de ces derniers, ce qui a permis de renforcer la transparence et la reddition de comptes. Le laboratoire de l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies a fourni du matériel spécifique à utiliser dans le cadre des ripostes aux épidémies, comme de nouveaux modules de stockage respectant la chaîne du froid pour les aliments spécialisés et les médicaments.
24. L'année 2019 marque le 15^{ème} anniversaire de la mise en place du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, qui assure des services de transport aérien pour l'ensemble de la communauté d'aide humanitaire et de développement. Les 17 opérations qu'il a menées en 2019 ont couvert 20 pays et relié plus de 300 destinations. Le Service a transporté plus de 400 000 passagers appartenant à plus de 800 organisations, principalement des ONG, des organismes des Nations Unies, des donateurs et des entités gouvernementales. Plus de 1 400 personnes ont été évacuées ou déplacées pour des raisons médicales ou liées à la sécurité. Parmi les résultats majeurs obtenus au cours de l'année, on citera: les interventions transposées à plus grande échelle qui ont été menées dans le Sahel central et pour faire face à la crise liée au virus Ebola en République démocratique du Congo; le déploiement d'un appui aérien au Mozambique à la suite des cyclones Idai et Kenneth; les nouvelles opérations mises en œuvre en Haïti pour remédier aux problèmes d'accès dus à la crise sociopolitique qui s'y déroule; et le soutien fourni lors de la situation d'urgence provoquée par les inondations en Afrique centrale et en Afrique de l'Est.

⁶ Bahamas, Bangladesh, Iraq, Libye, Mozambique, Nigéria, République arabe syrienne, République centrafricaine et Yémen.

Collaboration autour du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix

25. Le PAM a poursuivi ses travaux sur la collaboration autour du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, principalement dans le cadre du processus de planification stratégique par pays, processus qui a été complété par le partenariat de mutualisation des connaissances que le PAM a conclu avec l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm. La publication de 2019 intitulée *Contribution du Programme alimentaire mondial à l'amélioration des perspectives de paix* a souligné l'importance du ciblage, de la définition des priorités, des activités de renforcement de la résilience et des programmes d'alimentation scolaire, autant d'éléments considérés comme des fondements de la paix et du développement. Le PAM a également élaboré un document examinant les résultats collectifs, qui vise à donner des orientations aux bureaux de pays.
26. Après avoir été invité par le CAD (OCDE) à appliquer la recommandation que celui-ci avait formulée au sujet du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, le PAM a rencontré l'INCAF, puis entrepris un examen approfondi des progrès et des lacunes concernant les activités menées autour de ce lien pour définir la marche à suivre, notamment la démarche progressive, tenant compte des conflits, à adopter pour concevoir des programmes intégrés susceptibles de réduire les risques, les vulnérabilités et les besoins. Ce processus vient également à l'appui de l'élaboration d'une nouvelle stratégie du PAM consacrée au lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.
27. En 2019, le Comité directeur mixte chargé de promouvoir la collaboration entre les secteurs de l'action humanitaire et du développement s'est employé à soutenir les progrès accomplis au niveau des pays et à intégrer de manière plus concrète la composante relative à la paix dans les activités d'aide humanitaire et de développement. Son action menée dans sept pays⁷ a permis de mettre en évidence plusieurs lacunes dans les capacités, en particulier en matière d'analyse des données, ainsi que la nécessité d'une approche innovante du financement.

Respect du droit humanitaire international

28. En collaboration avec la FAO, des experts et des États Membres des Nations Unies, le PAM s'est attaché à faire appliquer la résolution 2417 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui condamne l'utilisation de la famine comme arme de guerre. À la quarantième session ordinaire du Conseil des droits de l'homme, le PAM a appelé à mettre en œuvre pleinement la résolution et prié instamment toutes les parties aux conflits de respecter leurs obligations conformément au droit humanitaire international et au droit international relatif aux droits de l'homme. Le PAM a également contribué à l'élaboration d'un rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation présenté à l'Assemblée générale en octobre 2019. En marge du débat du Conseil économique et social concernant les affaires humanitaires qui s'est déroulé en 2019, le PAM et la FAO ont organisé une manifestation parallèle sur le thème Conflits et faim: mise en œuvre de la résolution 2417 du Conseil de sécurité de l'ONU à des fins humanitaires, qui visait à amener les États Membres à se poser en défenseurs de cette résolution, en mettant à profit les données pour faciliter l'action rapide et la prévention et en prônant le suivi et le respect du droit humanitaire international.

Encadrement de l'action humanitaire

29. En 2019, le PAM a accru sa présence au sein de l'encadrement de l'action humanitaire: l'un des membres de son personnel a été nommé Représentant spécial adjoint du Secrétaire général/Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire en République centrafricaine; un autre, Coordonnateur de l'action humanitaire au Mozambique; et deux

⁷ Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Niger, Nigéria, Somalie et Tchad.

autres, Coordonnateurs résidents au Libéria et en République-Unie de Tanzanie; auxquels il faut ajouter le Coordonnateur résident déjà en poste au Bhoutan et le Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire au Nigéria. Douze membres du personnel du PAM ont rempli les critères requis pour figurer sur la liste de réserve des coordonnateurs de l'action humanitaire. Les Ressources humaines et l'équipe de direction ont travaillé à améliorer les processus internes d'évolution de carrière et de sélection pour les cadres supérieurs qui sont en bonne voie pour obtenir des postes de coordonnateur résident, le but étant de renforcer le rôle de chef de file du PAM dans le secteur de l'action humanitaire à travers la nomination de membres de son personnel à ces postes. Le PAM a également fait part de son point de vue sur l'évolution future des processus d'évaluation et de sélection des responsables de l'action humanitaire dans le cadre des efforts plus vastes déployés par OCHA et le Bureau de la coordination des activités de développement pour améliorer la planification de la relève aux postes de coordonnateurs résidents et de coordonnateurs de l'action humanitaire.

IV. Domaines d'action privilégiés

Financement humanitaire

30. Le PAM a continué d'enrichir sa base de données factuelles pour mieux comprendre les réalités, les obstacles et les possibilités liés à l'amélioration du financement du système d'aide humanitaire. Un cadre de planification stratégique pluriannuel a été adopté en 2019 afin de faciliter les contributions pluriannuelles des donateurs et la planification pluriannuelle ainsi que la conclusion de partenariats de qualité avec les ONG. Les recettes pluriannuelles ont représenté 17 pour cent du financement total du PAM en 2019, atteignant 1,4 milliard de dollars, soit une progression de 36 millions de dollars par rapport à 2018.
31. Le PAM est demeuré l'un des principaux bénéficiaires des crédits en provenance du Fonds central pour les interventions d'urgence: il a reçu 148 millions de dollars à ce titre en 2019, contre 139 millions de dollars en 2018. Le PAM a également reçu 159 millions de dollars de la part d'autres fonds et organismes des Nations Unies. L'Allemagne, la Norvège, la Suède, les Pays-Bas et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont été les principaux contributeurs des fonds non préaffectés ou à faible degré de préaffectation, qui ont représenté 269 millions de dollars sur les 8 milliards de dollars reçus au total.

Préparation, alerte et action rapides

32. Le PAM continue de réviser son Guide pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de catastrophe afin d'augmenter les capacités en matière de gestion au niveau des pays et d'analyse contextuelle des risques et de faire concorder ces capacités avec la feuille de route intégrée révisée et la démarche de planification stratégique par pays. La dématérialisation des outils décrits dans le Guide se poursuit pour améliorer la préparation, jugée essentielle, aux risques qui se posent dans les pays et renforcer l'état de préparation lorsque le dispositif d'alerte rapide semble indiquer que ces risques pourraient provoquer une crise imminente. Dix cours et simulations ont été menés en 2019 à cet effet à l'intention des bureaux de pays, d'organismes publics nationaux et de partenaires interorganisations.
33. Le système interne d'alerte a été renforcé afin d'en faire la principale plateforme reliant l'alerte rapide et la préparation à l'action et à l'intervention rapides, ainsi que l'outil à utiliser pour classer par ordre de priorité les ressources institutionnelles destinées aux situations d'urgence. Vingt et un crédits, d'un montant total de 6 millions de dollars, ont été affectés au titre du Compte d'intervention immédiate pour la préparation aux situations d'urgence: 85 pour cent d'entre eux étaient destinés à des pays signalés dans le système interne d'alerte. Les indicateurs employés dans ce système ont été affinés et les risques et les

lacunes ont été reliés aux actions. Le système a été actualisé tous les deux mois et utilisé pour éclairer la planification et le classement par ordre de priorité de l'ensemble des capacités, des fonds et des ressources du PAM.

Catastrophes naturelles, changement climatique et financement anticipé

34. Le PAM a été en première ligne dans les interventions menées pour faire face au nombre croissant de catastrophes de plus en plus graves qui se sont produites en 2019, notamment les cyclones Kenneth et Idai au Malawi, au Mozambique et au Zimbabwe, l'ouragan Dorian aux Bahamas, le typhon Tisoy aux Philippines et les pluies torrentielles de la mousson au Bangladesh. Plus de 1,5 million de personnes ont été couvertes par les programmes d'assurance du PAM; 11 000 ont reçu une indemnisation pour un montant total de 276 000 dollars. L'initiative "Replica" de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques a fourni à plus de 1 million de personnes se trouvant au Burkina Faso, en Gambie, au Mali, en Mauritanie et au Zimbabwe un filet de sécurité susceptible d'être activé en cas de sécheresse catastrophique. En 2019, le PAM a également mis en œuvre son initiative de financement anticipé fondé sur les prévisions. Cette initiative a permis d'aider les gouvernements et les communautés à prendre des mesures préventives pour atténuer les conséquences des catastrophes au cours de la période critique comprise entre les prévisions et le déclenchement de phénomènes climatiques extrêmes. Au Bangladesh, la somme de 53 dollars a ainsi été distribuée à 4 500 familles (25 000 personnes) trois jours avant une inondation, et aux Philippines, 1 000 bénéficiaires ont reçu en décembre une aide de 45 dollars quatre jours avant le typhon Tisoy. Entre 2018 et 2019, le PAM a mobilisé plus de 43 millions de dollars auprès de sources multilatérales et bilatérales pour financer des activités relatives à l'assurance.

Évaluations conjointes des besoins et plateformes d'innovation

35. Grâce à la collaboration interorganisations instaurée dans dix pays⁸, le PAM a continué de mettre en œuvre les orientations provisoires qu'il avait élaborées en 2018 au sujet de l'évaluation des besoins essentiels. Il a ainsi adopté une approche par ménage et multisectorielle et participé à une collaboration élargie avec plusieurs partenaires dont l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, l'UNICEF, le HCR et le Groupe de la Banque mondiale. Cinquante et une évaluations de la sécurité alimentaire fondée sur l'IPC ont été menées dans 27 pays, la plupart des données ayant été communiquées par le PAM.
36. En avril, le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire a publié son document collégial annuel intitulé *Rapport mondial sur les crises alimentaires*, qui réunit plus de 400 parties prenantes résolues à s'attaquer aux crises alimentaires et à définir une feuille de route en vue d'une action conjointe future. La qualité du rapport a continué de s'améliorer grâce notamment aux nombreuses informations fournies par 16 partenaires, dont le HCR, qui ont éclairé les premières consultations techniques organisées en octobre.
37. L'importance de l'analyse de la sécurité alimentaire fondée sur le consensus pour comprendre les crises alimentaires a été soulignée dans le rapport intitulé "*Monitoring food security in countries with conflict situations*" (faisant le point sur la surveillance de la sécurité alimentaire dans les pays en situation de conflit) que la FAO et le PAM ont élaboré conjointement, comme le demandait le Conseil de sécurité de l'ONU dans sa résolution 2417.

⁸ Bangladesh (Cox's Bazar), Cameroun, Liban, Madagascar, Myanmar, Ouganda, République arabe syrienne, Sénégal, Turquie et Zimbabwe.

38. Soulignant son engagement en faveur des évaluations conjointes, le PAM a contribué à la rédaction du rapport *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, élaboré en collaboration avec la FAO, le Fonds international de développement agricole, l'UNICEF et l'OMS.
39. Le PAM a eu recours aux technologies, notamment la collecte de données sur Internet et l'imagerie par satellite en haute résolution, afin d'améliorer la couverture, la fréquence et la précision des informations disponibles pour réaliser les analyses conjointes. Le PAM a mis en service Hunger Map, un système de suivi de la faim dans le monde qui communique des informations presque en temps réel et estime la situation de la sécurité alimentaire dans plus de 90 pays. Les données générées constituent un bien public.

Coordination de l'assistance monétaire

40. En 2019, des transferts monétaires d'une valeur de 2,1 milliards de dollars ont bénéficié à 28 millions de personnes réparties dans 64 pays, contre 1,7 milliard de dollars en 2018, soit une augmentation de 23 pour cent. L'assistance fournie sous la forme de transferts de type monétaire et de bons-produits a poursuivi sa progression, et a représenté 40 pour cent de l'assistance totale assurée par le PAM en 2019, contre 35 pour cent en 2018.
41. Reconnaisant les possibilités offertes par le renforcement de la collaboration dans le domaine des transferts de type monétaire, les signataires de la déclaration conjointe des Nations Unies sur l'assistance monétaire⁹ ont fait des progrès sur plusieurs questions: élaboration de directives sur les achats conjoints destinés aux transferts monétaires à des fins humanitaires (publiées en 2020), interopérabilité technique accrue entre les systèmes; et rédaction d'un accord conjoint sur le partage des données pour tous les organismes, sur la base de l'accord conclu entre le HCR et le PAM. Parmi les enseignements qui ont été tirés dans les sept pays cibles¹⁰, on peut citer les diverses possibilités de collaboration existant dans le cadre des cycles de programmation et la prise de conscience du temps que prennent les processus demandés dans la déclaration conjointe.
42. Le PAM et le HCR ont mis en œuvre conjointement un projet visant à atténuer les risques d'abus de pouvoir dans le domaine de l'assistance monétaire, qui était axé sur le risque d'abus par les prestataires de services du secteur privé. Le PAM a sensibilisé à ce problème, notamment s'agissant des droits des destinataires des aides en espèces et des mesures que les autorités nationales de réglementation et les prestataires de services financiers peuvent prendre pour réduire les risques. Le PAM a également élaboré et diffusé une boîte à outils à l'intention de tous les acteurs de l'assistance monétaire.

Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, et harcèlement et actes de violence visant des travailleurs humanitaires

43. Le PAM a dirigé l'adaptation d'un cours de l'Organisation internationale pour les migrations consacré à la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, avec comme objectif d'obtenir un outil interorganisations permettant de renforcer les capacités des partenaires coopérants, outil qui sera mis en service en 2020. Le PAM a également travaillé à l'intégration de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le cadre de diverses initiatives, notamment une réunion des partenaires du module mondial de la sécurité alimentaire et des procédures opérationnelles normalisées destinées aux opérateurs des mécanismes de réclamation et de remontée de l'information.

⁹ OCHA, le HCR, l'UNICEF et le PAM.

¹⁰ Afghanistan, Bangladesh, Équateur, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Niger et Yémen.

44. Le Bureau de la déontologie a continué d'apporter un soutien à l'échelle mondiale à près de 300 référents chargés de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, et a mis en place un cours en ligne sur le sujet à l'intention du personnel des bureaux de pays et des bureaux régionaux, dont le but était d'épauler ces référents dans l'exercice de leurs fonctions. Le PAM et le HCR ont organisé un atelier conjoint pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale afin de renforcer les capacités des référents chargés de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et de développer la coordination interorganisations.
45. Le PAM a procédé à des vérifications systématiques dans ClearCheck avant de confirmer les nouvelles nominations en 2019, et a révisé ses procédures de recrutement. Cette démarche a permis d'harmoniser la base de données ClearCheck, qui a été élaborée en collaboration avec l'UNICEF, pour faire en sorte que les entités des Nations Unies ne recrutent pas des personnes ayant harcelé ou abusé sexuellement des travailleurs humanitaires ou s'étant livrées à des actes d'exploitation sexuelle ou à des atteintes sexuelles. Le PAM et l'UNICEF ont diffusé un questionnaire sur l'amélioration du signalement du harcèlement sexuel dans l'ensemble du système des Nations Unies, dont l'objectif est de mettre en évidence les différences existant entre les mécanismes de signalement utilisés par les entités des Nations Unies et de rechercher des améliorations potentielles.

Responsabilité à l'égard des populations touchées

46. À la suite de l'expérimentation, en 2018, d'une initiative de normalisation des mécanismes de réclamation et de remontée de l'information, le projet a été mis en service dans plus de 30 bureaux de pays. Les dispositifs mis en place en Libye, au Mozambique et en République arabe syrienne ont utilisé les orientations et les outils visant à renforcer les mécanismes interorganisations de réclamation et de remontée de l'information pour soutenir leur équipe de pays pour l'action humanitaire. En collaboration avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le PAM a présenté une boîte à outils interorganisations qui aidera les partenaires à évaluer, configurer et gérer divers moyens de communication avec les communautés pendant les crises humanitaires.
47. Aux côtés d'OCHA, le PAM s'est également employé: à préciser les critères d'évaluation de la responsabilité collective à l'égard des populations touchées dans les aperçus des besoins humanitaires et les plans d'aide humanitaire; à recruter un coordonnateur chargé de la responsabilité à l'égard des populations touchées au bureau du PAM en Afghanistan; à définir les attributions des personnes chargées de la responsabilité collective à l'égard des populations touchées dans les interventions immédiates (coordonnateurs, fonctionnaires chargés de la gestion de l'information); et à faciliter l'organisation de l'atelier de partage des connaissances entre coordonnateurs de l'action humanitaire consacré à l'encadrement et à la responsabilité à l'égard des populations touchées.
48. Le PAM a maintenu le soutien apporté au groupe des résultats du Comité permanent interorganisations chargé de la responsabilité et de l'inclusion, en se positionnant de façon à jouer un rôle moteur en 2020. Il a réuni une équipe de base composée de représentants d'OCHA, de l'UNICEF et du HCR afin de superviser l'exécution du plan de travail pour 2020, et a également participé à un groupe d'experts techniques qui a formulé des avis sur la mise en œuvre du plan de travail. Le PAM s'est en outre chargé de mettre en place un service d'annuaire pour aider les coordonnateurs de l'action humanitaire à élaborer des réponses en matière de responsabilité collective à l'égard des populations touchées, qui soient adaptées aux pays où ils étaient en poste.

Protection et inclusion des personnes handicapées

49. À la suite d'une évaluation consacrée en 2018 à sa politique en matière de protection humanitaire, le PAM a commencé à réviser le document en tenant compte des larges consultations menées avec des donateurs et des partenaires des Nations Unies à l'échelle mondiale et sur le terrain. Une proposition de plan a été communiquée au Conseil d'administration à la fin de 2019 dans la perspective d'une deuxième consultation informelle.
50. Dans le cadre de son engagement renforcé en faveur de la protection, le PAM est devenu membre du groupe consultatif stratégique du module mondial de la protection. En 2019, deux partenaires de réserve spécialisés dans l'inclusion du handicap ont été chargés d'appuyer l'intervention menée à Cox's Bazar et de réaliser une enquête sur la façon dont le PAM intégrait ou pourrait intégrer le handicap dans ses programmes.

Problématique femmes-hommes

51. Depuis 2018, le PAM adapte le marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge du Comité permanent interorganisations à tous les plans stratégiques de pays dès leur conception ainsi qu'à la mise en œuvre de ces derniers qui est évaluée tous les ans. Ce marqueur offre un cadre destiné à renforcer la prise en compte de la problématique femmes-hommes et de l'âge dans les programmes, cadre qui est appliqué par les modules d'action groupée dans les situations d'urgence de niveaux 2 et 3. Il permet de déterminer dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'âge sont intégrés dans les plans stratégiques de pays du PAM, et aide à évaluer les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans la prise en compte systématique de l'égalité femmes-hommes et à éclairer la planification pour l'année suivante. Le PAM a continué d'utiliser le marqueur en 2019 à des fins de planification et de suivi au moyen de sa plateforme en ligne et dans le cadre de l'appui technique fourni sur place ou à distance aux bureaux de pays.

Renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux

52. Reconnaissant le lien entre les capacités des pays et la concrétisation d'objectifs nationaux en matière de développement et sur la base de l'approche associant l'ensemble de la société qu'il a suivie en vue de renforcer les moyens disponibles à l'échelle nationale, le PAM, en collaboration avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a élaboré et mis en œuvre la première phase d'une initiative de renforcement des capacités entre 2017 et 2019. Cette initiative est axée sur le développement organisationnel durable. Le PAM et la Fédération ont cherché à renforcer les capacités de certaines sociétés nationales, en leur donnant les moyens de répondre avec efficacité et efficience aux besoins essentiels des ménages et des communautés sur le terrain, en particulier des personnes les plus vulnérables, et de diriger des interventions pour faire face aux crises à l'échelle nationale. Entre 2017 et 2019, l'initiative a été expérimentée dans six pays où le PAM collabore depuis longtemps avec des sociétés de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge¹¹.

V. Pleins feux sur les partenariats

53. Des réunions de haut niveau ont été organisées entre le PAM et le HCR en janvier et en mai afin de rendre le partenariat entre les deux organismes plus prévisible en renforçant la planification stratégique et la programmation conjointe, tout en mettant l'accent sur l'application des accords mondiaux passés entre eux.

¹¹ Burundi, Fidji, Ouganda, Pakistan, République dominicaine et Zimbabwe.

54. La stratégie conjointe PAM/HCR visant à améliorer l'autosuffisance en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans les situations de réfugiés prolongées ainsi que les principes conjoints à respecter dans le cadre du ciblage de l'assistance pour répondre aux besoins alimentaires et aux autres besoins essentiels des personnes relevant de la compétence du HCR sont demeurés au cœur de la priorité accordée de manière continue aux personnes les plus vulnérables. Avec l'additif relatif à l'assistance alimentaire en faveur des réfugiés, la déclaration conjointe des Nations Unies sur l'assistance monétaire et son additif relatif au partage des données, ces documents forment un cadre complet au service d'une nouvelle méthode de travail à mettre en place pour utiliser efficacement des ressources limitées.
55. En février, une mission stratégique conjointe PAM/HCR a été menée au Tchad pour s'attaquer aux problèmes posés et encourager la collaboration au cours des opérations. Une autre réunion s'est tenue en septembre pour progresser sur la voie de la concrétisation des engagements pris en matière d'interopérabilité dans la déclaration commune sur l'assistance monétaire, en particulier en ce qui concerne les normes communes relatives aux données, les mécanismes communs de vérification des identités utilisés dans les différents systèmes (y compris la biométrie), le suivi transparent de l'assistance et l'interopérabilité des systèmes avec les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information.
56. Dans un esprit de coopération renforcée, l'année 2019 a vu la naissance du premier programme mondial conjoint élaboré par le PAM et le HCR – la plateforme virtuelle pour l'excellence des programmes et le ciblage. Au moyen de cette plateforme, 11 experts itinérants et coordonnateurs de pays interorganisations aideront à concevoir et à mettre en œuvre des programmes qui permettront de réduire plus efficacement les risques, les vulnérabilités et les besoins, conformément aux initiatives mondiales visant à parvenir à une intervention intégrée autour du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.
57. Le PAM et l'OMS ont travaillé à un mémorandum d'accord mondial intersectoriel qui renforce la collaboration technique dans des domaines tels que la sécurité alimentaire et la nutrition, la chaîne d'approvisionnement et la riposte aux épidémies et complète les dispositions techniques déjà en place. Ce mémorandum vise également à renforcer le partenariat et la collaboration stratégiques pour faciliter la réalisation des cibles des ODD relatives à la santé, à l'intervention d'urgence, au lien entre l'action humanitaire et le développement et aux modalités de fonctionnement.
58. Le PAM a continué de fournir à l'OMS un soutien vital dans les domaines de l'approvisionnement, de la logistique, de l'ingénierie et du transport aérien et dans la conduite des opérations pour lutter contre le choléra au Yémen et rompre la chaîne de transmission et endiguer la propagation du virus Ebola en République démocratique du Congo. Ce soutien a notamment consisté à fournir du carburant pour les services de santé, d'appui logistique, de planification, de télécommunications et d'ingénierie, en particulier pour la construction de centres de traitement du choléra.
59. Le PAM a intensifié ses activités stratégiques par pays menées en collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale, qui reposent sur la complémentarité et une attention commune portée aux questions relatives aux vulnérabilités, au développement du capital humain, à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Le PAM a travaillé en partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale sur le mécanisme d'action contre la famine et aidé à élaborer des plans d'action au niveau des pays en Afghanistan et en Somalie. Les deux organismes ont collaboré dans plusieurs pays à l'occasion d'analyses visant à combler le déficit en nutriments, sur le sujet de l'alimentation et de la santé scolaires ainsi que dans le cadre de l'analyse et du suivi de la sécurité alimentaire et de la pauvreté.

60. Cofondateur du Centre de compétences en négociation humanitaire, le PAM a continué de soutenir les négociateurs se trouvant en première ligne dans certaines des opérations humanitaires les plus difficiles. Plus de 120 membres du personnel du PAM ont reçu une formation à la négociation en 2019. Le Centre a publié la deuxième édition de son manuel sur la négociation humanitaire en première ligne (*Field Manual on Frontline Humanitarian Negotiation*), qui préconise une approche méthodique des négociations humanitaires destinée à améliorer l'accès opérationnel. En novembre 2019, la haute direction du PAM a participé à un groupe de haut niveau et à une table ronde à Berlin sur le partage d'outils et de capacités de négociation entre organismes compte tenu de l'interdépendance croissante liée à l'accès sûr et fondé sur le respect de certains principes.
61. Le PAM a aidé le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et neuf de ses partenaires d'exécution à acheminer du matériel sanitaire vital jusqu'à 2 081 points de livraison se trouvant dans huit pays fragiles et touchés par des conflits, dont le Mali, la République arabe syrienne, le Tchad, la République centrafricaine et le Zimbabwe. Des équipements d'une valeur de 36 millions de dollars ont été transportés pour le compte du Fonds; 14 millions de moustiquaires ont été livrées et des modules de gestion de la chaîne d'approvisionnement ont été fournis pour faire en sorte que les produits destinés à traiter le VIH/sida et la tuberculose parviennent à ceux qui en ont besoin. Ce partenariat a été salué comme un excellent exemple illustrant concrètement le lien entre l'action humanitaire et le développement, et montre comment la collaboration intersectorielle peut sauver des vies.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

CAD	Comité d'aide au développement (de l'OCDE)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
INCAF	Réseau international sur les conflits et les situations de fragilité
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance